

TENNIS DE TABLE - PLOUIGNEAU

Dimanche 27 Août 2017

27^{ème} Tournoi

Le Club de Tennis de Table de PLOUIGNEAU vous invite à participer le **Dimanche 27 Août**, à son 27^{ème} Tournoi Open de Tennis de Table. Ce Tournoi est un "Tournoi d'été" et n'est donc pas homologué. Il se déroulera à la *Salle Omnisports de PLOUIGNEAU* sur **24 tables**. De nombreux prix, lots, coupes et trophées récompenseront les meilleurs.

RÈGLEMENT

Article 1 : Le tournoi se dispute en 13 *tableaux*, par poules de 3 joueurs au 1er tour (2 qualifiés).

Article 2 : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 2 tableaux maximums.

Les féminines doivent obligatoirement jouer dans les tableaux féminins. Toutefois, elles pourront être autorisées à participer aux épreuves masculines.

Article 3 : Horaires, catégories, droits d'engagement (**voir feuille jointe**). Ouverture de la salle à partir de 8h00. Le comité directeur se réserve le droit d'annuler un tableau en cas d'insuffisance d'inscription.

Article 4 : Le tournoi **n'est pas homologué**. Le juge arbitre est Jean Marc Rousselin, le Directeur des épreuves est Michel Talarmain.

Article 5 : Toutes les parties se dérouleront en 3 sets gagnants. Si l'horaire le permet, la finale des TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer en 5 sets gagnants.

Article 6 : À leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à la table d'arbitrage afin de participer aux différentes épreuves.

Article 7 : Appel des joueurs ¼ h avant l'horaire. Le scratch sera prononcé après 3 appels successifs.

Article 8 : Le Comité d'Organisation du Tournoi décline toute responsabilité civile ou pénale pour les accidents corporels, toutes défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc., dont pourraient être victimes les joueurs.

Article 9 : Le joueur perdant est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage et doit **obligatoirement arbitrer** le match qui lui sera indiqué par le juge arbitre.

Article 10 : Il n'y aura pas d'interruption à midi (**boissons, sandwiches, merguez, frites, etc... seront à votre disposition sur place**).

Article 11 : Le **tirage au sort** aura lieu le **Samedi 26 Août** à partir de 14 h 00. Aucun engagement ne sera accepté par la suite. Les **inscriptions** devront être communiquées **par téléphone ou par mail pour le Samedi 26 Août 2017, au plus tard à 12 heures**, à :

Michel TALARMAIN ⇒ ☎ 02 98 67 70 54 ou 06 88 47 48 25

Bernard MELLOUET ⇒ ☎ 02 98 72 10 89 ou 06 07 46 02 76

Adresse Mail ⇒ plouigneau.ctt@gmail.com

Site Internet ⇒ <http://plouigneau-ctt.blogspot.com/> (il n'y a pas de possibilité d'inscription via le site)



CATEGORIES ET CLASSEMENTS RETENUS =Saison 2017 (Points au 01-07-17)

TABLEAUX	CATEGORIES	Points	HEURES	DROITS
A	Toutes Catégories (Numérotés à NC)		14 H 30	8 €
B	Régionaux numéroté 1001 aux points à NC	≤2058	12 H 30	6 € (1)
C	Départementaux (16 à NC)	≤1699	9 H 00	6 € (1)
D	Classés 13 à NC	≤ 1399	10 H 30	6 € (1)
E	Classés 11 à NC	≤ 1199	9 H 00	6 € (1)
F	Classés 9 à NC	≤ 999	10 H 30	6 € (1)
G	Classés 7 à NC et non licencié(e)s	≤ 799	9 H 00	6 € (1)
H	Féminines Toutes Catégories		13 H 00	6 € (1)
I	Féminines classées 10 à NC	≤ 1099	12 h 00	6 € (1)
J	Vétérans (+ de 40 ans)		11 H 30	6 € (1)
K	Cadets / Minimes / Benjamins – 15 ans (Garçons et filles)		14 H 00	5 € (2)
L	Jeunes – 15 ans (Garçons et filles)	≤ 649	12 H 00	5 € (2)
M	Consolante avec handicap pour les éliminé(e)s		16 H 00	3 € (3)

Les droits d'engagements seront à régler sur place.

Lors des inscriptions, nous communiquer également le nombre de points figurant sur votre licence au 1^{er} Juillet 2016.

(1) 10 € les 2

(2) 8 € les 2

(3) Si l'horaire le permet. Le règlement sera précisé sur place